

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Montreux-Vieux, Montreux-Jeune et Montreux-Château*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3490 titres à ce jour. « Il y a trois Montreux. Ils se distinguent l'un de l'autre par un qualificatif différent : Montreux-Vieux, Montreux-Jeune et Montreux-Château. L'existence de trois localités de même nom l'une près de l'autre est chose rare. Si l'on en trouve fréquemment deux ensemble (nous en trouvons plusieurs exemples dans nos régions : comme Auxelles-Haut, Auxelles-Bas, Soppe-le-Haut, Soppe-le-Bas), on en trouve rarement trois. Quelle que soit la difficulté d'expliquer ce fait, un point est hors de doute : les trois Montreux n'ont pu apparaître en même temps. Quant à assigner à chacun

par l'abbé A. Behra

*Un fief impérial de  
la maison d'Autriche*

Plusieurs chartes du XII<sup>e</sup> siècle mentionnent le nom de Montreux sans qu'il soit possible d'identifier s'il s'agit de Montreux-Château, Montreux-Vieux ou Montreux-Jeune. En 1350, l'héritage d'Ursole de Ferrette qui comprenait la plus grande partie de l'actuel Territoire de Belfort avait été racheté par son beau-frère, l'archiduc d'Autriche Albert II de Habsbourg. Avec le comté de Ferrette que son épouse lui avait apporté en dot, cet ensemble forma jusqu'au traité de Westphalie (1648), une province du Saint Empire. Pendant trois siècles, le domaine de Montreux devint

ainsi un fief impérial de la maison d'Autriche dépendant du château de Delle. Après la défaite de 1871, Bismarck ayant exigé de conserver le contrôle de la ligne de partage des eaux entre Rhin et Rhône, la frontière mise en place par le traité de Francfort sépara administrativement et politiquement les trois Montreux. À partir de cette date, Montreux-Château connut un développement considérable grâce à l'arrivée des personnels de la gare internationale nouvellement créée, des douaniers et des gendarmes. En 2011, l'Association du site médiéval de Montreux a entrepris les travaux de restauration de la chapelle Sainte-Catherine classée à l'inventaire des monuments historiques depuis le 28 décembre 1994, tout comme la motte sur laquelle était édifié le château.



un âge exact, l'archéologie seule pourrait peut-être le faire. Montreux-Vieux est assurément le plus ancien des trois. (...) À défaut de documents historiques, il faut avoir recours aux hypothèses. Montreux-Vieux a sans doute existé d'abord seul. En face de lui, de l'autre côté de la Suarcine et des marécages qui alors la bordaient, a pu se former une agglomération de maisons, à laquelle, pour les besoins de l'administration ou pour tout autre motif, on donna le nom de Montreux-Jeune. La difficulté est plus grande pour Montreux-Château. »

## La famille de Reinach

La première partie débute par des notions générales et traite des monnaies, des mesures, ainsi que de la Trouée de Belfort, de son rôle historique et de ses premiers habitants. L'auteur évoque la seigneurie de Montreux-Château : le nom de Montreux, les trois Montreux, le château, la seigneurie jusqu'en 1260 et son sort ultérieur. Il présente ensuite les nobles (Jean, Frédéric, Antoine) ; le partage de la seigneurie ; le fief d'Antoine de 1478 à 1549 ; les droits et revenus de Grandvelle ; Outrage, Eschêne, Brebotte, Fontaine ; les accords et les procès ; les Armagnacs ; Charles de Téméraire ; la guerre des Paysans. Un chapitre est consacré à la famille de Reinach avec les investitures : la seigneurie de Montreux (1500-1705), les revenus, la vente des dîmes et une notice biographique ; la seigneurie de Foussemagne-Grandvelle. L'étude se poursuit avec les Suédois durant la guerre de Trente Ans, l'accord entre les Reinach de Montreux et les Reinach de Foussemagne, le don des fiefs de Rougemont et de Richwiller, l'érection en comté, le fief de Roppe, l'aveu et le dénombrement, les baillis, les tabellions et les baillages. Cette partie s'achève avec la vie sociale et économique, les seigneurs, les communes. La deuxième partie débute avec les doyennés du Sundgau et de Masevaux. L'abbé A. Behra présente ensuite successivement les paroisses de Montreux-Vieux, Montreux-Jeune, Chavannes-sur-l'Étang, Lutran, Sainte-Odile de Chavannes-les-Grands, Montreux-Château, Fontaine et Brebotte. Le dernier chapitre est consacré à l'abbaye de Valdieu avec ses fondations, ses revenus et la fin de l'abbaye. L'étude est complétée par de très nombreux documents en appendice : les élections municipales de 1790, les comptes des communes, les maires et les instituteurs, la succession du bailli Vernié, les ménages de localités en 1715...

**MONOGRAPHIES DES VILLES  
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE  
EN FRANCE DE 3 490 TITRES**

**2 TITRES SUR  
LE TERRITOIRE DE BELFORT**

**Renseignements au  
03 23 20 32 19**

# HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE MONTREUX-CHÂTEAU

**D**'un point de vue religieux, Montreux-Vieux formait une paroisse indépendante sous l'autorité des bénédictins de l'abbaye de Valdieu. La paroisse de Montreux-Jeune était un rectorat et comprenait huit villages : Montreux-Jeune, Chavannes-les-Grands, Chavannes-sur-l'Étang, Lutran, Magny, Romagny, Valdieu et Cunelières. Église mère, elle avait comme filiales les paroisses de Brebotte, Montreux-Château et Fontaine. La première mention de Montreux remonte à 1090. Il est question pour la première fois de Montreux-Vieux dans l'acte de fondation de l'abbaye Valdieu en 1260. Quant au nom de Montreux-Château, il n'apparaît qu'en 1333 avec Robert de Monsterueil le Chestel. Le bourg devint de bonne heure le centre de la seigneurie et le siège de l'administration ; il le resta jusqu'à ce que le château soit abandonné et que la famille Reinach s'installe définitivement à Foussemagne. La forteresse était entourée d'un fossé large et profond susceptible d'être inondé très facilement en raison de la proximité de la rivière. La seigneurie appartient un temps aux d'Eguisheim, puis vers 1260, Agnès de Toul était « dame de Montreux ». Le domaine revint ensuite aux Montbéliard, avant de faire partie pour quelques années du comté de Ferrette. Le 2 juin 1350 et le 22 juillet 1351, il fut vendu à Albert d'Autriche. À partir de ce moment, la seigneurie fut possession allodiale de la maison d'Autriche et fut incorporée aux domaines que celle-ci détenait en Alsace et dans le duché de Bade et qui reçurent le nom d'*Autriche antérieure*. Les « nobles de Montreux » résidaient au château et gouvernaient le fief. Parmi eux, Jean de Montreux s'illustra par ses luttes contre Bâle. Avec d'autres seigneurs, il causa de tels dommages à la cité qu'il lui fut interdit d'y séjourner. Les seigneurs de Montreux eurent également des démêlés nombreux avec la ville de Mulhouse. Cette animosité éclata en 1466. Un désaccord sur un arriéré de salaire entre un garçon meunier et son maître, sujet de la ville, servit de prétexte. Après le décès de Frédéric de Montreux, l'empereur Ferdinand donna le fief à Louis de Reinach, le 3 septembre 1555. Par le traité de Westphalie de 1648, l'Alsace, et par conséquent la seigneurie de Montreux, devinrent françaises. Lorsqu'en 1659, Louis XIV voulut récompenser le cardinal de Mazarin, heureux négociateur du traité des Pyrénées, il lui donna la plus grande partie du Sundgau et du Territoire de Belfort et l'érigea en duché. Cette donation comprenait Montreux. La famille conserva le « duché de Mazarin » jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1790.

Réédition du livre intitulé *Les trois Montreux. Histoire de la seigneurie de Montreux-Château suivie d'un chapitre sur l'abbaye de Valdieu*, paru en 1929.

Réf. 1972-3492. Format : 14 X 20. 406 pages. Prix : 53 € Parution : mars 2018

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

XXX



Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
www.histoire-locale.fr

*Bulletin  
de  
souscription*

à retourner à :

**Le Livre d'histoire**

17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution mars 2018  
1972-3492

Nom .....

Adresse .....

Mail .....

## JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres  
du n° situé au verso de  
votre carte bancaire.

Expirante le :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire) :

Date: ..../.../201..

Je commande « HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE MONTREUX-CHÂTEAU » :

ex. au prix de 53 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2018 (436 pages)

- 3 480 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

**TOTAL :**

**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ**

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.